



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association  
des Amis du Vieux Boussagues**

Siège : Boussagues

L'Assemblée Générale s'est tenue le 21 janvier 2017 au local associatif à Boussagues

Présents : 21

Représentés : 10

Ordre du Jour :

Le mot du Président

Rapport d'activités 2016

Projet d'activités 2017-01-23 Rapport financier 2016

Budget prévisionnel 2017-01-23

Questions diverses

Election et renouvellement du Conseil d'Administration

Documents fournis : le bilan des activités, le bilan financier

M. Pierson ouvre la séance à 17h05.

Le Président présente le rapport d'activité :

Le local a été remis en état par les adhérents et l'investissement d'Anna Pons, qui a assuré l'accueil sur la terrasse pendant plusieurs mois est souligné avec les remerciements. Merci à Frédéric TRON pour le don du frigo dans le local !

Le repas de 20 juillet 2016, avec une centaine de participants fut une réussite ainsi que les Journées du Patrimoine et les visites guidées.

En ce qui concerne le tourisme, les adhérents ont rénové les panneaux, distribué plus de 2000 dépliant (plus 1000 pour la Maison du Bailli). On remercie Elodie Scanzi, qui a réalisé le page facebook et le site internet pour son investissement important. Il s'agit de supports de communication indispensables.

Les visites guidées lors des Journées du Patrimoine furent un succès et on remercie Paul et Jane Angué pour la démonstration de taille de pierre et expo.

Les discussions avec le Pays Haut-Languedoc Vignobles devraient aboutir pour que Boussagues intègre ce réseau.

Les cartes postales récupérées s'écoulent lentement.

2 élèves de l'école d'architecture de Montpellier ont fait don de leur matériel de mémoire dont plusieurs panneaux peuvent être exposés.

L'association a réussi à maintenir le tracé du GR7 à travers le village (il y avait un projet de contournement).

Sur le plan financier l'association a récupéré des fonds dormants, a reçu 88 cotisations, des subventions de la commune et du département et sut générer des recettes des activités la gestion prudente a permis de dégager un excédant.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Le Président présente le rapport financier. Les dépenses recouvrent les fournitures de bureau, les stocks pour la buvette le matériel pour la rénovation, et les charges (électricité et assurances). Les produits résultent des recettes des visites payantes, du repas, des ventes de la buvette, les subventions et adhésions. Le budget est équilibré. Le Président souligne le volume de travail bénévole accompli, qui n'aurait pu être financé s'il avait fait l'objet de rémunération. Cette estimation est supérieure au double des charges constatées. Cette valorisation est importante pour étayer les dossiers de demande de subvention.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le Président présente le projet d'activités 2017 :

Il est prévu d'ouvrir la buvette du 15 juin au 15 septembre en sollicitant de l'aide pour suppléer Anna Pons.

Deux repas sont prévus, dont un avec animation, le 15 juillet et le 19 août.

Un vide grenier est proposé avec les date et modalités à définir.

Un dossier sera présenté au Ministère de la Culture pour la participation aux Journées du Patrimoine.

Les haies du Square seront taillées et deux tables-bancs seront fabriquées bénévolement par Lawrence Angué et installées.

Une carte simple de chemins de promenade sera disponible pour ceux qui en fera la demande.

Tourisme : le projet de panneaux et dépliants dans le cadre du réseau Pays Haut-Languedoc Vignobles avance. Le coût est financé à 80 % par des subventions et le Grand Orb propose de prendre à sa charge les 20% restants. La décision sera prise dans les prochaines semaines.

Les visites guidées seront reconduites 2 fois/semaine pendant l'été avec des visites ponctuelles en liaison avec les Offices de Tourisme. Une proposition à l'étude est de former un guide rémunéré partagé entre Boussagues et d'autres sites. Un appel est lancé aux candidats.

La page facebook et le site sont bien positionnés et il faut continuer à les alimenter. Elodie lancera une newsletter dès lors que des informations lui seront communiquées. Une fréquence supérieure à celle de 2016 est souhaitée.

Au niveau du patrimoine bâti, il faut sensibiliser les habitants sur la sauvegarde. M. Pierson a fait un inventaire de chapiteaux ; il y a des volontaires pour restaurer la fontaine sous l'église : reste à communiquer les besoins en matériel à la mairie (nature du ciment).

Mme. Gomez demande ce qui sera fait pour l'église. En effet, les chaises deviennent dangereuses, et la paroisse n'a pas de réserves financières. Il y a plusieurs propositions : remplacer les chaises dégradées, ou tenir du mobilier actuel à disposition (voir avec la Mairie) .

Le Président rappelle la date de sa conférence sur Boussagues : le 12 mars à Villemagne (Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault)

#### Election et renouvellement du Conseil d'Administration

4 personnes ont quitté le Conseil d'Administration (Elodie SCANZI, Timothée TRONC, Thibaut GOMEZ et Mylène ESPOSITO). Lors de l'appel à de nouveaux candidats, aucune candidature ne s'est proposée.

#### Questions et Divers

M. Sallettes, adhérent et premier adjoint à la Mairie de La Tour, intervient pour apporter des réponses de la part de la mairie en félicitant l'association pour ce qui a été accompli.

Une sonorisation est disponible à la mairie, pour l'église, sur simple demande.

Un dossier de travaux d'accessibilité pour le local associatif est en cours.

Il rappelle que si toutes les associations de la commune reçoivent une subvention au titre de l'aide au fonctionnement, d'autres aides ponctuelles sur des projets précis être octroyées.

Il faudrait communiquer les dates d'événements à la mairie et au Grand'Orb.

Un premier projet du dossier construit avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Grand Orb doit être présenté au Grans Orb pour accord de principe le 27 janvier. La DRAC rencontre la mairie pour un inventaire du mobilier le 23 janvier.

M. Sallettes rappelle qu'il y a un local à La Tour pour les réunions des associations.

La séance est levée à 18h.

